

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909
ISSN : 1951-4727

N°987 du 21 Février 2009

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

CE N'EST PAS ENTENDABLE

Ainsi s'est exprimé François CHEREQUE à l'issue du « sommet social » de mercredi dernier. Les puristes auraient plutôt dit « inaudible » ou mieux encore « inadmissible » ou « suranné », mais le secrétaire général de la CFDT a voulu s'exprimer plus simplement.

Mais qu'est ce donc qui n'est « pas entendable » ?

C'est le propos de Madame Laurence PARISOT qui a osé évoquer le « droit de propriété ». Il y a en effet de quoi crier haro sur le baudet. Soutenir que les actionnaires ont un droit de propriété et sur le patrimoine de l'entreprise et sur le profit est en effet « d'une autre époque ». D'ailleurs n'a-t-elle pas précisé ces derniers jours que le profit ne pouvait et ne devait avoir que deux destinations : être distribué sous forme de dividendes ou être réinvesti dans l'entreprise, le choix revenant d'ailleurs auxdits actionnaires.

L'indignation de François CHEREQUE était en écho de celle de Nicolas SARKOZY dans son prêche sur la « justice sociale ». Comment tolérer que les entreprises du CAC 40 aient distribué 50 milliards de dividendes alors que les plus démunis des Français voient leur pouvoir d'achat fondre à toute vitesse ? Le 5 février dernier, le Président était déjà revenu sur le partage du profit, vieux serpent de mer qui a inspiré la législation sur la participation obligatoire dans les entreprises. « La justice sociale » au-dessus du droit de propriété : c'est la grande idée à la mode, elle nous revient de la vulgate marxiste, avec les relents du totalitarisme soviétique.

Pour moi, c'est la négation de la propriété privée, et l'évocation d'une telle justice sociale qui ne sont « pas entendables ».

Pas entendable la contestation du droit de propriété en lui-même, car la propriété accompagne nécessairement la liberté puisqu'elle met en jeu la responsabilité personnelle, elle permet d'attribuer à chacun la conséquence de ses actes, elle est sanction ou récompense. « L'homme naît propriétaire » disait Bastiat, exprimant qu'il est dans la nature de l'homme de chercher à constituer un patrimoine, à le faire fructifier, parce que l'homme est créateur, il veut démontrer ce dont il est capable. On ne peut briser le droit de propriété sans briser l'homme lui-même.

Pas entendable la remise en cause de l'entreprise privée. Tous les progrès économiques réalisés depuis des siècles ont été les conséquences des initiatives d'entrepreneurs, de ces innovateurs qui ont mis en évidence ce qui échappait jusque là aux autres. « Ceux qui trouvent gardent » : ce principe du « finder keeper » explique l'extraordinaire efficacité du capitalisme, ce système qui admet l'appropriation du profit par ceux qui l'ont créé. « J'en fais mon affaire » : promesse que les choses seront bien faites. Par contraste, si l'entreprise n'est pas privée, elle est publique, étatique, collective et l'échec économique et humain de ces formes d'entreprises n'a plus à être prouvé.

Pas entendable le droit social qui devrait être attribué aux salariés sur les profits. Certes les actionnaires peuvent décider de se priver de leur propre profit pour en remettre une part à leurs salariés, cette initiative volontaire est un choix de gestion délibéré. Mais en revanche le partage imposé est une expropriation pure et simple.

Pas entendable les propos sur le scandale des profits des grands groupes. Préfère-t-on des groupes en déficit, qui vont survivre aux crochets de la population à grands coups de subventions ? Et qui sont ces actionnaires que l'on entend déposséder ? Des milliardaires appartenant à une caste supérieure, ou des épargnants qui ont placé leur argent en vue d'un achat ultérieur, des gens inquiets pour leur retraite compromise par la Sécurité Sociale, ou simplement des hommes et femmes libres de faire ce qu'ils veulent de leurs économies ?

L'attaque contre les actionnaires est assez rocambolesque quand on sait qu'en moyenne ils auront perdu depuis quelques mois 50 % de la valeur de leur portefeuille.

Pas entendable l'appel à la justice sociale, dont HAYEK a démontré qu'elle a été le prétexte de toutes les injustices réelles, d'une redistribution des revenus tout à fait arbitraire. La justice sociale est-ce l'égalité ? « Il n'y a pas de pire injustice que de traiter également des choses inégales » disait Aristote. Si ce n'est pas l'égalitarisme absolu, est-ce une certaine distribution des revenus entre tous les Français ? Laquelle ? Rawls a tenté d'expliquer que l'optimum social est atteint quand ceux qui ont le moins ont le plus de ce que l'on puisse donner sans amoindrir le total des richesses. Cette pétition de principe est sentimentale mais imprécise, et nul ne sait s'il faut redistribuer ou non. A l'heure actuelle la France est malade de la redistribution : en faveur du secteur public et des fonctionnaires et au détriment des acteurs du secteur privé, en faveur des corporations privilégiées et au détriment des consommateurs, en faveur des parasites et des assistés permanents au détriment de ceux qui travaillent, entreprennent et épargnent, en faveur des générations actuelles au détriment des générations futures. La redistribution est une amputation de la propriété qui n'existe que parce que des forces organisées, des lobbies et bien évidemment des syndicats ne cessent de faire pression sur les politiciens pour obtenir des privilèges, au nom de la justice sociale.

Pas entendable d'ailleurs la voix criante de ces leaders syndicaux, baptisés « partenaires sociaux » alors qu'ils divisent et cassent la société française.

Oui, réellement, pas entendables ? Pourtant ils sont les seuls que l'on écoute !

Jacques Garelo

Conjoncture

LE PROTECTIONNISME : « UN MAL NÉCESSAIRE EN TEMPS DE CRISE ? »

Il y a deux mois, nous avons mis nos espoirs dans « une nouvelle libéralisation du commerce » et montré comment la mondialisation et les échanges internationaux pourraient nous éviter une crise de l'ampleur de celle de 1929. Mais nous avons aussi fait part de nos craintes : le cycle de Doha en panne, les tentations protectionnistes du Congrès démocrate, la volonté de « sauver l'industrie nationale », le retour du « patriotisme économique », les secteurs « intouchables » comme l'agriculture. Deux mois plus tard, nous sommes plus inquiets encore. Le protectionnisme est dans l'air et certains pensent que ce serait l'une des solutions à la crise. Or le retour du protectionnisme serait la pire chose pour nos économies, et entraînerait un effondrement des échanges, donc de la production et de l'emploi.

Des discours protectionnistes

Le ton a changé au niveau des discours. La déclaration de Christine Lagarde à Davos est passée trop inaperçue : le protectionnisme peut être « un mal nécessaire en temps de crise ». Nicolas Sarkozy, dans son show télévisé, a critiqué certaines délocalisations, notamment dans l'automobile, lorsque des usines françaises se sont installées « en Tchéquie », ce qui lui a valu une verte réponse du premier ministre tchèque, qui a condamné « les tentatives d'utiliser la crise financière pour introduire des formes de protectionnisme » qui ne pourraient que « ralentir et mettre en péril la relance de l'économie européenne ».

Mais il n'y a pas que les Français. A propos de la guerre des changes, il y a quinze jours, nous avons vu que les Américains soupçonnaient les Chinois de « manipuler » leur monnaie à des fins protectionnistes, tandis que les Chinois dénonçaient « le protectionnisme américain ». Les discours de campagne d'Obama, parlant de renégocier le traité de libre-échange nord-américain (ALENA) et les pressions des leaders démocrates du Congrès pour introduire une clause protectionniste dans le plan de relance américain, imposant de n'utiliser que de l'acier américain dans les investissements publics (clause 1604 dite « Buy American ») allaient dans le même sens. Il est vrai qu'ici Obama nous a rassurés en faisant retirer cette clause et en affirmant que « au moment où le commerce international décline, ce serait une erreur de notre part d'émettre » un message protectionniste.

Des décisions protectionnistes

Mais il n'y a pas que les discours. La fin de l'administration Bush avait envoyé un mauvais signal, même s'il n'était que symbolique, en relevant fortement les taxes sur les importations de Roquefort, en réponse il est vrai à l'embargo européen sur les poulets et le bœuf aux hormones. Mais les symboles sont importants et les guerres commencent souvent par de petites escarmouches. Autre phénomène : les manifestations des ouvriers, en Grande-Bretagne et en Irlande, contre le trop grand nombre d'embauches d'étrangers, aux cris de « des emplois britanniques pour les ouvriers britanniques ». Chez Total à Lindsey, les ouvriers ont fait grève contre l'embauche d'étrangers et la direction a dû céder (réservant 50% des emplois aux Anglais), et renvoyant chez eux 40 Portugais qu'on avait fait venir pour cela, car la grève avait fait tache d'huile. Bruxelles a protesté, rappelant que « la libre circulation des personnes fait partie de la solution et non pas du problème ». Reflexe identique en Espagne contre les ouvriers venus du sud de la Méditerranée. Les Suisses eux-mêmes n'ont approuvé qu'à 60% le renouvellement de l'accord de libre circulation des personnes avec l'Europe.

Et que dire du sondage indiquant que 78% des patrons de PME allemands souhaitent des mesures protectionnistes. Ne parlons pas de toutes les aides publiques sectorielles, qui faussent la concurrence. Pendant ce temps, l'Inde a pris deux mesures protectionnistes, dont une sur l'acier et l'autre pour interdire les jouets chinois (en évoquant des risques sanitaires !). La Chine a baissé la TVA à l'exportation. L'Indonésie oblige certains produits étrangers à passer par des ports bien précis, pour retarder leur entrée. Et on pourrait donner des exemples en Russie, au Brésil, en Equateur (hausse des droits de douane sur 940 produits).

Une réaction urgente en faveur du libre-échange est nécessaire

Nos confrères s'en préoccupent à droite (« Retour au protectionnisme » pour David Victoroff dans Valeurs actuelles), et à gauche (Le Monde de l'économie consacre plusieurs pages à « La tentation protectionniste »). Les Echos font une liste des mesures protectionnistes sous le titre « Quelques signes inquiétants de par le monde ». Les dirigeants du G20 auraient-ils oublié qu'ils avaient adopté une déclaration le 15 novembre affirmant : « Il est vital de rejeter le protectionnisme et de ne pas nous replier sur nous-mêmes en ces temps d'incertitudes financières ». Certains politiques réagissent. Gordon Brown vient de dire au Parlement anglais : « Le plus grand danger auquel fait face le monde est un retour du protectionnisme ». Angela Merkel a répété que « le protectionnisme est une mauvaise réponse à la crise ». Mais tout cela ne suffit pas à nous rassurer, et les pressions en faveur du protectionnisme sont fortes. Certains en font leur fond de commerce électoral. D'ailleurs Jean-Claude Trichet (BCE) dénonce dans le protectionnisme « une menace très importante ».

Il est urgent que tous les pays mettent fin à cette dérive. Tous les historiens savent qu'en 1929, le protectionnisme a été l'un des grands facteurs aggravant de la crise. Comment produire, si on se prive des produits étrangers que l'on n'a pas ou qui sont plus efficaces ou moins chers ? Comment produire et créer des emplois, si les autres pays ferment à leur tour leurs frontières à nos produits ? Comment faire baisser les prix et réduire les raretés sans l'offre étrangère ? Comment développer la productivité sans le stimulant de la concurrence ? Comment bénéficier des connaissances, des compétences, du savoir-faire des autres, si nous leur fermons la porte ? Comment soutenir la croissance sans échanges internationaux ? Comment développer le tiers-monde, alors que le commerce extérieur est sa meilleure voie ? Au moment où il est question de solidarité, comment pourrait-on espérer s'en sortir tout seul ?

La crise actuelle est grave. La liberté des échanges, en les favorisant, est l'une des principales mesures anticrise. Il faut donc développer le libre-échange, par exemple en achevant le cycle de négociations de Doha à l'OMC, pour relancer la machine mondiale. L'ambiance protectionniste actuelle, si elle se transformait en protectionnisme généralisé, serait l'erreur la plus grave. Dans ce cas, la crise changerait de nature et on passerait de la récession à une vraie dépression. Il est urgent de réagir et de le faire clairement en défendant le libre-échange et en dénonçant tout protectionnisme.

Jean-Yves Naudet

« IL FAUT RÉDUIRE LES ÉCARTS DE SALAIRES »

Après la proposition Sarkozy de partage des profits (« les trois tiers »), dénoncée par Jacques Garello dans un article du Figaro du 9 février, dont la version complète est reproduite sur www.libres.org, voilà que la classe politique s'attaque aux écarts de salaires. C'est déjà, ici ou là, dans l'air du temps. Obama n'a-t-il pas proposé un plafonnement des rémunérations des dirigeants d'entreprise : le salaire sera plafonné à 500 000 dollars par an pour les dirigeants dont les sociétés reçoivent de l'argent public.

En France, Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, proche du président de la République, est passé à son tour allégrement de la question du partage des profits à celle des écarts de salaires. Partant de la « crise éthique du capitalisme » et du « capitalisme de spéculateurs », il est passé à la « meilleure répartition des profits » avant de déclarer : « Je vais plus loin : au moment où l'on parle des questions de rémunérations, il faut aussi regarder les écarts de salaires dans les entreprises. Ces écarts sont parfois complètement extravagants. C'est un sujet que je mets sur la table aujourd'hui pour la première fois. Pas d'augmentation de salaires pour quelques uns s'il y n'y a pas d'augmentation pour l'ensemble des salariés ».

Dès le lendemain, tout cela étant concerté et destiné à préparer le terrain des négociations avec les partenaires sociaux, Martin Hirsch, autre poisson pilote du président, passait aux travaux pratiques dans un entretien aux Echos. « L'UMP est réceptive à la question du rééquilibrage des salaires et c'est tant mieux. J'ai évoqué cette question avec Xavier Bertrand. Avec l'idée suivante : les allègements de charges, c'est fait pour soutenir la compétitivité et l'emploi peu qualifié. (...) Pourquoi, en période de crise, ne pas rajouter une condition de réduction de l'écart entre 10% des rémunérations les plus importantes et les 10% les plus faibles ? Vous voyez, l'idée peut faire vite son chemin ».

Passons sur les lieux communs : un allègement de charge (comme d'impôt) n'est pas un « cadeau » fait aux uns ou aux autres, puisqu'il s'agit de laisser (ici aux entreprises) une part un peu plus grande de ce qu'elles ont légitimement gagné. Un allègement ne fait que rendre un peu de ce qu'on avait pris par les prélèvements obligatoires. Mais l'essentiel n'est pas là. Dans une économie de marché, les prix sont l'élément central de la coordination des décisions : la variation des prix indique les raretés, incite à réagir, favorise les adaptations nécessaires, empêche les raretés de se manifester au niveau des quantités ; il n'y a pas d'économie de marché qui puisse fonctionner sans prix libres, puisque c'est le régulateur.

Les prix, ce sont les prix des produits, les prix des capitaux (ou intérêt), les prix du travail (ou salaires). Toute intervention sur les salaires, comme sur n'importe quel prix, empêche le marché de fonctionner ; ce faux prix entraîne un déséquilibre quantitatif (un chômage, une fuite des cerveaux, etc.). C'est vrai pour le salaire minimum, dont on connaît les effets pervers, mais le sujet est tabou en France ; c'est vrai pour tous les salaires. Plafonner les salaires, réduire autoritairement les écarts, cela revient à faire fixer les salaires par l'Etat. Cela conduit à relever artificiellement les bas salaires (provoquant le chômage des moins productifs), donc à réduire l'incitation à progresser, puisque cela ne servira à rien, et à baisser tout aussi artificiellement les hauts salaires (qui iront voir ailleurs, dans une économie mondialisée : on se privera des meilleurs cadres ou dirigeants). Pour ceux qui ont déjà un contrat de travail, cela revient à remettre en cause le contrat signé ce qui est le contraire d'un état de droit.

On peut trouver certains écarts choquants. La seule façon de savoir s'ils sont justifiés, c'est la concurrence sur le marché du travail, la libre négociation des salaires, la liberté d'embaucher ou non, puisque, ici comme ailleurs, le juste prix (en l'occurrence le juste salaire), c'est le prix de marché quand celui-ci est libre, ouvert, informé, concurrentiel. En revanche, le salaire fixé par l'Etat est toujours injuste, puisqu'il est par définition arbitraire. Qui jugera qu'un écart est excessif ? M. Hirsch ? M. Bertrand ? Dans l'école de Salamanque, on croyait que seul Dieu pouvait calculer le juste prix (voilà pourquoi l'estimation commune de tous sur le libre marché en était l'approche la plus fiable). Nos hommes politiques se prennent-ils pour le bon Dieu ?

PRAGUE 1- PARIS 0 : BERLIN A ARBITRÉ LE MATCH

Nicolas Sarkozy se croit toujours président de l'Union européenne et continue sa guéguerre contre la République Tchèque, qui a eu le culot de lui succéder. Paris trouve le premier ministre tchèque trop frileux dans la relance européenne. La meilleure défense est l'attaque. La France doit se défendre contre les condamnations de Bruxelles pour son énorme déficit budgétaire. Va-t-elle constituer le cartel des mauvais élèves de la classe européenne, aux côtés de la Grèce, de l'Espagne, de Malte, de l'Irlande ? Donc il vaut mieux accuser les Tchèques d'être trop rigides et prudents. La méthode est de les exclure de la vie de l'Union : Nicolas Sarkozy veut pouvoir décider entre amis, sans la présence des Tchèques et d'autres pays de l'Est, mais aussi de l'Angleterre : tous ces gens sont trop libéraux.

Le Président français a donc proposé de réunir un sommet, non de l'Union européenne à 27, mais de la zone euro à 16 membres : dehors les Tchèques et autres empêcheurs d'étatiser en rond. Malheureusement, cela nécessitait l'appui de l'Allemagne et Angela Merkel a fait comprendre que c'était hors de question : elle ne veut pas diviser l'Europe. Elle a donc persuadé le Président français qu'il valait mieux se réunir à 27 et les deux dirigeants ont écrit une lettre aux Tchèques leur demandant de convoquer un sommet européen.

Mais les Tchèques, voulant déjouer la manœuvre française de réunion de la seule zone euro, avaient entre temps envisagé eux aussi une réunion à 27, dont la convocation leur revient de droit, puisqu'ils président l'Union. Le premier ministre tchèque leur a donc brûlé la politesse, avant que Paris et Berlin n'aient eu le temps de confirmer le texte de leur lettre.

Les Tchèques ont également déclaré publiquement qu'ils n'avaient pas du tout apprécié la sortie de Nicolas Sarkozy contre leur pays, à propos de la construction automobile. « Si on donne de l'argent aux industries automobiles pour se restructurer, ce n'est pas pour apprendre qu'une nouvelle usine va partir en Tchéquie ou ailleurs », avait dit notre Président. Le premier ministre tchèque Topolánek s'est fendu d'un communiqué affirmant qu'il ne comprenait pas l'argument selon lequel il serait « injustifiable de fabriquer des voitures pour le marché français en République Tchèque ». « Les tentatives de mettre à profit la crise financière pour introduire de telles formes de protectionnisme peuvent ralentir et menacer la reprise économique en Europe ». Le premier ministre tchèque est allé plus loin peu après : « Ce que dit Nicolas Sarkozy est invraisemblable. Quiconque souhaiterait sérieusement menacer la ratification du traité de Lisbonne n'aurait pas pu trouver meilleur moyen et meilleur moment ». Si la République Tchèque finit par ne pas ratifier le traité, ce sera la faute de Nicolas Sarkozy. Il ne faut jamais vexer un partenaire, surtout s'il est en position de force ; or notre Président a été très condescendant avec la présidence tchèque, déclarant : « Ils font ce qu'ils peuvent ».

Par la suite, Prague a dénoncé les pays qui enfreignent la règle communautaire. En effet, le pacte de stabilité, appliqué rigoureusement à ceux qui veulent à terme entrer dans la zone euro, est assez contraignant (par exemple pour les déficits publics). Or les donneurs de leçons, France en tête, qui ont empêché certains pays d'entrer dans l'euro, en raison de leurs déficits, se sont allégrement débarrassés des contraintes communautaires pour pratiquer des relances massives, doublant le déficit autorisé. « La réponse des pays de la zone euro à la crise financière et économique a déformé le projet commun de l'euro plus que tout autre événement imaginable » a déclaré le premier ministre tchèque : autrement dit, les vrais européens, ceux qui respectent les traités, ce sont les Tchèques et leurs amis de l'Est ; les mauvais, ce sont les autres, Paris en tête. Les pays de la zone euro « ont enfreint les règles communes, alors que l'ensemble du processus repose sur l'adhésion à ces règles communes ».

Comment le match entre Paris et Prague va-t-il se poursuivre ? On ne doit pas oublier que les Allemands ont une approche plus large fondée sur le droit et le marché unique. En refusant de céder à Sarkozy, en s'appuyant sur les pays hors zone euro, Tchèques en tête, pour imposer une réunion à 27, en évoquant le marché unique, Angela Merkel a montré son habileté. C'est elle qui a arbitré et finalement gagné le match. Carton jaune à Nicolas Sarkozy.

JEUX POLITIENS

Il y a longtemps que la classe politique nous désole. Son attitude face à la crise, son étatisme, son amour des jeux politiques font que nous ne nous intéressons guère au « microcosme » politique. Nous cherchons à défendre et promouvoir la société civile, la liberté et la responsabilité. Nos colonnes ne sont pas encombrées par le récit du feuilleton politique. Il est cependant parfois utile de savoir ce qui se dit dans cette sphère, pour voir combien elle est déconnectée de la réalité. Quelques exemples pris au cours de ces quinze derniers jours.

La classe politique prépare en même temps les européennes (juin 2009) et les régionales (2010) : on n'a pas trop de deux élections pour se répartir les places. Dans la région Centre, une primaire en vue de la tête de liste aux régionales va opposer Hervé Novelli, secrétaire d'Etat aux PME, et Serge Lepeltier, ancien ministre de l'écologie. Nos lecteurs connaissent Hervé Novelli qui a dirigé avec courage le groupe des réformateurs à l'Assemblée et qui est sans doute l'un des hommes politiques les plus libéraux, même si ses amis le trouvent un peu trop prudent depuis qu'il est ministre.

Comment Serge Lepeltier aborde-t-il la primaire contre Hervé Novelli ? Est-ce par une discussion de fond ? Il accuse Novelli de « fuir le débat » de peur que soient mises en avant « ses thèses personnelles ultralibérales ». Autre argument très subtil : si Novelli est choisi Peltier ajoute que ses adversaires distribueront « des tracts qui mettront en avant la responsabilité des thèses libérales dans la crise actuelle ». Voilà qui fait porter le débat sur le contenu des réformes ! On croirait un discours de Besancenot. Le libéralisme, voilà l'ennemi. Monsieur Lepeltier propose plutôt une alliance avec le Modem.

A propos du Modem, le discours de François Bayrou en dit long sur sa dérive. « Avec Nicolas Sarkozy, c'est l'adhésion de la France au modèle américain, au néolibéralisme, qui n'a de néo que le nom, car c'est la plus vieille idéologie du monde : la domination de l'homme par l'homme, l'accumulation des privilèges pour les uns et, pour les autres, du pain et des jeux ou des médias et des histoires de people ». Ce modèle de société « lui répugne ». « Ceci n'est pas le modèle français, nous voulons un autre monde ». Non seulement il reprend le slogan des altermondialistes, mais son couplet sur la domination de l'homme par l'homme rappelle un peu trop « l'exploitation de l'homme par l'homme » chère à Marx.

Pour faire bonne mesure, alors que les centristes avaient une politique étrangère plutôt pro-atlantiste, plus que les gaullistes, le voilà qui dénonce le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN et « l'atlantisme » de Sarkozy. Et de demander que le choix fait par de Gaulle en 1966 « ne soit pas bradé, pas jeté aux orties ». « En nous alignant, nous abandonnons un élément de notre identité dans le concert des nations européennes : une défaite pour la France et une défaite pour l'Europe ».

Ces déclarations vont réjouir l'autre vedette du moment, Olivier Besancenot et son NPA (Nouveau parti anticapitaliste) : lui, au moins, annonce la couleur. Il tétanise le parti socialiste, qui se croit obligé de le singer, et il contamine les autres, du Modem à l'UMP. Il a appelé à un « nouveau mai 68 » : c'est la loi de la rue contre celle des urnes. Ses propositions sont très réalistes, SMIC net à 1500 euros (ce qui fera quelques millions de chômeurs en plus), interdiction des licenciements (ce qui va multiplier faillites et délocalisations), augmentation des salaires et pensions de 300 euros nets (sans doute pour améliorer la compétitivité de nos entreprises), le tout financé par une « ponction sur les 100 milliards d'euros de bénéfices annuels des entreprises du CAC 40 » (là il copie Sarkozy et son partage des profits), « l'appropriation des grands moyens de production par l'Etat ou les collectivités locales » (pourquoi hésiter, puisque la droite propose de nationaliser), « un monopole public sur les besoins fondamentaux comme l'énergie, l'eau, les transports, l'école, la santé, la poste » (il a oublié les boulangeries), de quoi nous faire exclure de l'union européenne. Nous avons oublié le « service public du crédit, placé sous le contrôle des usagers et des salariés » (organisés en conseils, ce qui se dit en russe soviétique). Voilà le programme de celui après qui courent tous les médias et toute la classe politique : dans la chorale politicienne, c'est lui qui donne le ton.

« FAIRE DISPARAÎTRE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL »

C'était la proposition 260 du rapport Attali de 2008 sur la « libération de la croissance française » : « Faire disparaître en dix ans l'échelon départemental ». La proposition avait été la première à être enterrée par Nicolas Sarkozy, face aux lobbies de tous ceux qui bénéficient des largesses des conseils généraux, à commencer par les élus locaux et les fonctionnaires territoriaux. Mais les faits sont têtus et la question est revenue sur le tapis, en raison de l'explosion des budgets des collectivités locales et de l'invraisemblable pyramide des administrations, de la commune au département, puis aux régions, en passant par toutes les techniques d'intercommunalités, sans parler bien sûr de l'échelon de l'Etat et, au-delà, de celui, de plus en plus envahissant, de Bruxelles et des institutions européennes.

Nicolas Sarkozy a donc nommé une commission, à l'automne dernier, présidée par Edouard Balladur. L'ancien premier ministre doit rendre sa copie au plus tard le 1^{er} mars. C'est donc pour bientôt. Le 7 janvier, dans ses vœux aux parlementaires, le Président de la République annonçait que les contours de la réforme seraient arrêtés « entre l'été et l'automne ». « Notre système territorial marche sur la tête (...). La règle générale, c'est l'enchevêtrement (...) et tout le monde se mêle de tout et personne n'est responsable de rien ». Cette irresponsabilité « est particulièrement vraie en matière de fiscalité locale ». Il y est revenu encore dans ses interventions télévisées, le 5 et le 18 février.

On ne peut préjuger, bien entendu, des propositions de la commission Balladur, et encore moins des décisions du gouvernement. Ce qui est clair, c'est qu'une réorganisation de grande envergure est indispensable, en supprimant au moins un échelon, et qu'elle nécessiterait obligatoirement une révision constitutionnelle. En effet, l'existence des communes, départements et régions est garantie par l'article 72 de la constitution. Pour modifier la constitution, il faut réunir au congrès une majorité des trois cinquièmes, donc neutraliser les lobbies, et en particulier les 31 sénateurs qui président des conseils généraux.

Voilà pourquoi certains pensent que la commission Balladur sera en deçà des réformes indispensables. Il est question, plus modestement, de redécouper les régions, en fusionnant certaines, voire de regrouper une région et plusieurs départements en une seule assemblée. Mais cela ne serait fait que ponctuellement et sur la base du volontariat. Il serait aussi envisagé, en 2014, d'élire des conseillers territoriaux, qui siègeraient à la fois à la région et au département. Mais, outre l'usine à gaz électorale (ils seraient élus au scrutin de liste dans les zones urbaines et au scrutin uninominal dans les zones rurales), les régions et les départements garderaient leur pouvoir exécutif, leur administration, etc. Ce n'est pas le grand soir.

Cette prudence est inquiétante. Il y a indiscutablement en France trop d'échelons, tout le monde en convient tout bas, tandis que la décentralisation est largement illusoire, tant que la fiscalité elle-même restera centralisée pour l'essentiel. Gérard Bramoullé a fort bien expliqué cet aspect de la question dans son livre « Finances et libertés locales », à la librairie de l'université d'Aix. Plus il y a d'échelon, plus il y a de doublons inutiles, plus il y a de fonctionnaires faisant la même chose à différents niveaux. De plus, les structures ont beaucoup vieilli, depuis le moment où on a créé les départements à la Révolution en fonction du nombre d'heures de cheval pour atteindre la préfecture !

Pourquoi attendons-nous le rapport Balladur et surtout les décisions qui suivront cet été avec intérêt ? Parce qu'il y a là une des réformes majeures et indispensables dont l'Etat a besoin. Il s'agit à la fois de réduire le nombre de collectivités locales et de mettre en place une vraie décentralisation, reposant sur un fédéralisme fiscal. C'est la seule façon de réduire, au niveau local, les dépenses publiques et notamment le nombre de fonctionnaires. Le rapport Attali reconnaissait que la situation actuelle d'enchevêtrement « crée des surcoûts ». Ici, comme ailleurs, nous attendons la rupture annoncée. Pour l'instant, les informations qui filtrent annoncent une réformette. Il y a pourtant là un enjeu majeur pour tous, contribuables en tête.

« L'ÉTAT COMÉDIEN OU TRAGÉDIEN »

La folie étatique dont souffre la classe politique se propage dans tous les domaines. Voici l'Etat investi par Madame Christine Albanel, ministre de la culture, de la mission de susciter, guider et subventionner la création artistique. Dans un entretien au journal Le Monde, elle affirme : « l'Etat doit rester le garant de l'épanouissement de la création ». Ce principe nous avait valu les beautés de l'art officiel à l'époque des démocraties populaires ou de l'Allemagne nazie.

Madame le ministre a mis en place un « conseil pour la création artistique », type même « des structures légères qui peuvent être des boîtes à idées complémentaires de l'action du ministère ». Chacun sait en effet qu'un écrivain, ou un peintre, ou un musicien, ou un sculpteur, a besoin d'un conseil étatique pour exprimer sa créativité. Il a également besoin sans doute de quelque subside du mécène élyséen : « Dans son discours de Nîmes, le 13 janvier, Nicolas Sarkozy s'est engagé comme jamais, notamment financièrement ». Donc, il n'y a pas de vraie culture sans de vrais impôts.

Mais qu'on se rassure : tout cela se fait dans la concertation entre l'Etat, les collectivités locales, les employeurs, les salariés... Madame Albanel a même réussi à réunir les responsables du théâtre privé et du théâtre public. Elle a défini les tâches de chacun : « Les scènes nationales font trop de création, alors que la diffusion est au cœur de leur mission. Les centres dramatiques nationaux doivent davantage coproduire des projets de compagnies indépendantes. Il y a, enfin, trop d'offres dans certaines régions et pas assez dans d'autres ». La culture est dirigée ou elle n'est pas. Qu'il n'y ait aucun doute : « Je rappelle que c'est le ministère qui, de façon générale, crée les conditions de l'épanouissement de la vie culturelle ». Faut-il être « ultralibéral » pour dénoncer cette étatisation générale, y compris de la culture ? En 1890, Monseigneur Freppel, député de Brest et évêque d'Angers, président de la société catholique d'économie politique et sociale, bien connu pour ses idées monarchistes et qui ne passait pas pour « ultralibéral », défenseur du « catholicisme social » (« l'école d'Angers ») déclarait à la chambre : « Le second reproche que je me permets d'adresser au budget français, c'est qu'il exagère, je devrais dire qu'il altère et même qu'il fausse la notion de l'Etat, en étendant outre mesure son rôle et sa fonction : de là, au point de vue financier, des conséquences que j'ose appeler désastreuses. C'est une vérité de sens commun qu'en matière civile et commerciale (...) l'Etat ne doit entreprendre que ce que les particuliers et les associations naturelles ou libres ne peuvent pas faire par leur propres forces ».

« L'Etat banquier, l'Etat professeur, l'Etat maître d'école, l'Etat commerçant, l'Etat industriel, l'Etat manufacturier, l'Etat comédien ou tragédien, l'Etat assureur, l'Etat imprimeur, car il l'est à l'heure présente, rien de tout cela n'est dans la nature des choses, rien de tout cela ne correspond à une idée saine et correcte ». Que dirait-il aujourd'hui où le poids de l'Etat a été multiplié par dix ! Près de 120 ans plus tard, ce discours n'a pas pris une ride. Quel député osera le reprendre à l'Assemblée en 2009 ?

AU SOMMAIRE DU N°987 :

EDITORIAL : Ce n'est pas entendable pp. 1-2

CONJONCTURE : Le protectionnisme : « un mal nécessaire en temps de crise ? » pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : « Il faut réduire les écarts de salaire » p. 4 - Prague 1-Paris 0 : Berlin a arbitré le match p. 5 - Jeux politiques p. 6 - Faire disparaître l'échelon départemental p. 7 - « L'Etat comédien ou tragédien » p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille